

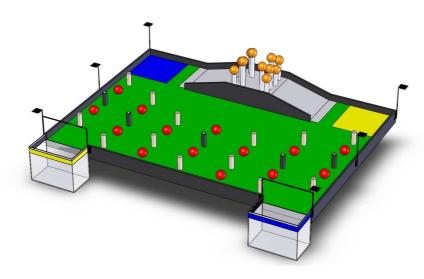
Feed the world



FAQ 1 - 30/09/2009



Feed the world















Feed the world



FAQ 1 - 30/09/2009

Nouveauté:

Les boutons d'arrêt d'urgence sont autorisés au-delà des 350mm, avec une hauteur max de 370mm

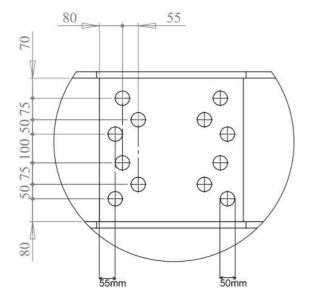
Question 1:

Quel est le diamètre des trous pour les épis de Maïs ?

Les trous font 10 mm de diamètre les inserts sont fixés par le dessous de la table

Question 2:

Quel est le diamètre des arbres, il manque une cote pour les arbres?



Question 3:

Quelle est la taille de la zone blanche en bas des pentes ?

100mmx5000mm













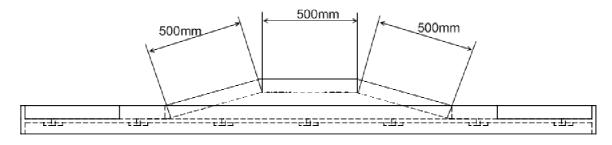
Feed the world



FAQ 1 - 30/09/2009

Question 4:

Il manque des côtes pour la zone pente.



Question 5:

Au début du document (p. 7), les épis de maïs sont jaunes alors que dans les plans, ils sont blancs perle, quelle couleur est la bonne ?

Blanc perle, une erreur s'est glissée dans le règlement p. 7.

Question 6:

Sur certains exemples, il y a 5 maïs fictifs, est-ce normal?

Une erreur s'est glissée dans les dessins, il y en a bien 7 au total.

Question 7:

Comment seront faits les tétons qui dépassent des épis de mais ?

Ce seront des chevilles en bois.

Question 8:

Il est très facile de faire tomber les maïs en les poussant simplement, est-ce normal ?

Non, nous travaillons dessus ce point, vous aurez les résultats très rapidement.













Feed the world



FAQ 1 - 30/09/2009

Question 9: Pouvons-nous avoir la couleur RAL des épis de maïs fictifs **RAL9017** Question 10: La limitation en hauteur de 35cm du robot est-elle valable même lorsque le robot veut attraper une orange? Nous prenons toujours la mesure perpendiculairement par rapport au sol sur lequel est le robot. Question 11: Le tir parabolique est-il autorisé? Non Question 12: Y a-t-il une limitation du nombre d'éléments contrôlés cette année ? Non Question 13: Est-ce que les branches des arbres (tuyaux en PVC) seront fixées au sol?



déplacés.





Oui, les arbres font partie de la table. Seuls les éléments de jeux peuvent être



